Guide du volontaire : visa, passeport, santé, matériel, conseils utiles

Ça y est, vous avez décidé de partir au Togo ! Après avoir bouclé le budget, il faut commencer les démarches, qui peuvent paraître compliquées si elles sont mal expliquées. Ce petit guide a justement été écrit par l'équipe HSF-TOGO France pour vous faciliter les multiples préparatifs au départ.

Concrètement, la première chose à faire est de réserver le billet d'avion dès que les dates du voyage sont connues pour bénéficier d'un tarif « abordable ». Un mini-guide a été rédigé spécialement là-dessus par Sylvain Guignard.

Ensuite, plusieurs démarches prennent du temps et sont à effectuer parallèlement minimum deux mois avant le départ : la visite médicale pour les vaccinations-médicaments et le visa.

Le matériel de voyage proprement dit peut être préparé aisément deux semaines avant le « D » day.

Pour terminer, vous pourrez découvrir quelques mots de langue togolaise et les références d'un guide de voyage sur le Togo.

Sommaire

1 – Le billet d'avion

Sylvain Guignard a rédigé une note très complète sur ce sujet. Voir « Le manuel d'achat du billet » sur le site d'HSF-TOGO France.

Conseil : faut-il choisir une assurance-annulation ?
Au moment de l'achat du billet, il vous sera proposé une assurance annulation. Elle permet d'obtenir le remboursement du billet ou d'une partie du billet en cas de problème. Attention, les compagnies exigent en général un empêchement grave, c'est-à-dire le décès d'un proche ou un accident nécessitant une hospitalisation. La grippe ou la session de rattrapage pour un examen ne peuvent pas donner lieu à une indemnisation. A titre personnel, je ne prends jamais ces assurances annulation car l'événement donnant lieu à indemnité est très rare.

Après, c’est bien sûr à vous de voir puisque c’est vous qui payez.

2 – Obtenir un passeport

Le passeport s’obtient auprès des autorités de sa nationalité. C’est un document qui permet de prouver le rattachement d’une personne à un Etat. C’est donc aussi un titre d’identité.

En France, l’autorité chargée de délivrer le passeport est la mairie (peu importe laquelle pourvu qu’elle soit équipée d’un dispositif biométrique). C’est là qu’il faut se rendre pour l’obtenir pour la première fois ou le renouveler.

Il faut présenter plusieurs documents :
- Timbres fiscaux : 86 € (l’achat se fait dans les bureaux de tabac)
- 2 photographies d'identité prises dans un photomaton
- Justificatif du domicile
- Carte d'identité

Une fois la demande enregistrée, il faut compter au moins un mois avant que le passeport arrive à la mairie. Vous serez alors convoqué pour le récupérer.

NB : un justificatif de domicile peut être :

- Facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile)
- Certificat d'imposition ou de non imposition
- Quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement
- Titre de propriété ou quittance de loyer.

Si vous habitez chez un particulier (parents, ami, ...), il faut présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Lettre qui certifie que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois
- Justificatif de domicile à son nom.

3 – Le visa

Voyager dans le monde, c’est franchir des frontières et découvrir des territoires inconnus… qui ont leurs règles, dont celle du droit d’autoriser ou non la venue d’un étranger.

En tant que Français ou ressortissant européen partant au Togo, vous êtes un étranger qui doit demander l’autorisation de séjourner sur le sol togolais pendant une certaine durée.

Cette autorisation est matérialisée par le visa, qui est un tampon ou une vignette apposée sur votre passeport. Sans visa, vous ne pourrez pas embarquer dans l’avion.

Concrètement, il faut donc fournir au Consulat Général du Togo, qui est situé en France à Paris (8 rue Alfred Roll, 75017 PARIS) votre passeport et la demande de visa, avec toutes ses pièces justificatives.

Si la demande est faite dans les règles, le passeport vous est retourné avec le visa. Sinon, il vous faut recommencer la procédure, ce qui peut menacer le voyage si vous ne vous y êtes pas pris à temps.

Si vous habitez à Paris, vous pouvez vous déplacer pour déposer directement votre demande de visa. Cette démarche demande de la disponibilité et il est généralement plus pratique de procéder par voie postale. Dans ce cas, il faut envoyer un dossier que vous constituez en vous inscrivant sur le site du Consulat Général du Togo. En moyenne, le délai d'obtention d'un visa au Consulat du Togo prend 10 jours (y compris les délais d'acheminement par voie postale).

Le site Internet du Consulat Général du Togo : http://www.consulatogo.org/

Le processus se déroule en trois étapes : il faut d'abord s'inscrire sur le site, demander ensuite le visa en ligne et enfin préparer le courrier.

1° Première inscription
Cliquer sur l'onglet « Démarches et inscriptions », dans le menu vert en bas à gauche de la page d'accueil. Cliquer ensuite sur « Inscription pour visa ».
Remplir le formulaire d'inscription et valider. Noter précieusement le Login et le Mot de passe fournis pour pouvoir ensuite vous reconnecter dans votre espace personnel. Une fois le formulaire enregistré, vous devez vous identifier avec le Login et le Mot de passe. Une nouvelle fenêtre s'ouvre et vous confirme votre inscription. Vous recevez aussi une attestation d'inscription sur la boîte mail que vous avez renseignée. Si vous n'avez rien reçu, vérifier votre dossier «spams», le courriel a peut-être été considéré comme indésirable.

2° Demande de visa en ligne
Une fois inscrit, vous pouvez procéder à la demande de visa en ligne proprement dite.
Toujours sous l'onglet « Démarches et inscriptions » (et connecté à votre espace personnel), cliquer sur « Visa » puis « Demande en ligne ».

Un formulaire apparaît alors et doit être renseigné avec toutes les informations sur votre voyage. Quelques explications ne sont pas de trop…

- Le type de visa
Il existe plusieurs types de visa pour partir au Togo : tourisme, affaire, travail, journaliste… en tant que volontaire, vous êtes en mission humanitaire, invité par une association togolaise, vous devez demander un visa **tourisme**, normal, simple (sauf si vous entrez et sortez plusieurs fois du Togo mais HSF TOGO n'organise jamais d'excursion à l'extérieur du Togo).

- L'adresse à renseigner : Humanitaire – Sans – Frontière (HSF-TOGO) 109, rue Oga Nyekonakpoe BP : 12789 Lomé Togo

- Numéro de téléphone : 00228 9352225

- Cocher l'onglet « Voyage à but humanitaire »

- Domaine « Social » ou autre si vous préférez

- Nom de l'association : « Humanitaire sans frontière TOGO »

- Cocher dépôt et retrait par courrier

- Le tarif et délai théorique d'obtention
Il dépend du visa.

Référence	Visa tourisme normal à entrée unique	Tarif et délai	
TNS15	Tourisme Normal Simple 15 jours	20 €	3 jours
TNS30	Tourisme Normal Simple 30 jours	30 €	3 jours
TNS90	Tourisme Normal Simple 90 jours	50 €	3 jours

Ceci fait, vous allez recevoir la demande de visa dans votre boîte mail, et il est souvent considéré comme un « spam » donc il faut aller le **chercher** dans l'onglet « courrier indésirable ».

La demande de visa s'affiche alors en PDF. Il faut l'imprimer, cocher la case d'acceptation des conditions générales et signer.

Vous êtes prêt pour la dernière étape !

3° Le courrier
Il faut mettre sous pli **tous** les documents suivants, sans exception :

1. 2 photos d'identité identiques récentes au format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée). Inscrire nom, prénom et numéro d'identification (obtenu lors de l'inscription) au dos.

2. La photocopie des trois premières pages de votre passeport + Votre passeport dont la date d'expiration doit être supérieure de 6 mois à la date de fin de votre séjour ainsi qu'une page entièrement vide de toute inscription pour le visa togolais

3. Une preuve du billet A/R (photocopie du billet ou attestation de réservation).
Si vous avez effectué une réservation sur internet de votre billet, vous devez nous fournir une copie (imprimée) du message de confirmation de la réservation avec les dates de départ et de retour.

4. Une preuve d'une garantie de rapatriement. Elle est incluse dans la plupart des cartes bancaires avec laquelle vous avez acheté le billet d'avion. Cette assurance permet d'être rapatrié en cas de maladie grave.
Pour obtenir l'attestation d'assurance rapatriement, il faut s'adresser au service assurance de votre carte bancaire. Si vous avez acheté votre billet avec une carte VISA, c'est ici que ça se passe : https://www.europ-cartes.com/fr/index.php ; si vous avez acheté votre billet avec une MasterCard, c'est là : http://www.mastercard.com/fr/personal/fr/outils/assistance.html
Les assurances habitation, la complémentaire santé (type LMDE ou SMEBA) et les assurances automobiles peuvent également couvrir le voyage. Il n'est donc pas nécessaire de prendre une assurance complémentaire lors de l'achat du billet, puisque le risque est déjà garanti.

5. Une copie de l'invitation
HSF-TOGO doit vous envoyer une invitation signée par le président, à votre nom et prénom, en précisant les dates exactes du séjour et le votre mission ainsi que sa durée et toutes les références de l'association (adresse complète, téléphone, email, numéro d'agrément du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile).

6. Les deux premières pages signées de l'attestation de dépôt de visa. Il s'agit de la demande de visa en ligne imprimée et signée de votre main jeune et gracile !

7. Paiement
Le consulat n'accepte qu'un paiement par mandat cash lorsque la demande de visa est faite par courrier. C'est un moyen de paiement fourni par La Poste. Le Mandat Cash ordinaire permet l'envoi des espèces et leur réception le lendemain. Le Mandat Cash urgent permet de faire parvenir des espèces le jour même de leur dépôt.

Mandat Cash : mode d'emploi

1. Vous vous présentez muni d'une pièce d'identité dans un bureau de poste et vous complétez un imprimé « Mandat Cash ».
2. Vous versez en espèces la somme à transférer et réglez les frais d'envoi. Le guichetier vous remet un reçu et le volet « Mandat Cash » à transmettre à votre bénéficiaire.
3. Ce dernier se rend dans un bureau de poste avec le volet « Mandat Cash » et une pièce d'identité pour encaisser les fonds. Il peut également demander le versement de ces fonds sur son compte professionnel.

8. Joindre obligatoirement une enveloppe Chronopost pour le retour du dossier. Cette enveloppe sera renseignée comme suit : Destinataire : Vos cordonnées. Expéditeur : Consulat Général du Togo – 8 Rue Alfred Roll 75017 Paris – France
Notez le numéro de suivi figurant sur l'enveloppe.
Il vous servira pour suivre l'envoi par nos services sur le site de la poste.

Envoyer le tout à : Consulat Général du Togo – 8 Rue Alfred Roll – 75017 Paris
Vous pouvez maintenant siroter tranquillement votre jus préféré en attendant le passeport portant le précieux visa !

4 – Les démarches sanitaires

Le Togo est un pays où les voyageurs occidentaux sont exposés à des maladies particulières. Les jeunes volontaires, même doté d'un mental rompu à toute épreuve et en bonne condition physique, doivent prendre des précautions sanitaires.

La première chose à faire est de prendre rendez-vous chez son médecin traitant pour une visite médicale.

Les mesures de base :
1- Prévention contre le paludisme
2- Vaccinations
3- Hygiène alimentaire pour éviter la diarrhée
4- Prévention VIH
5- Règles générales simples et numéros utiles
Avant le départ, consultez votre médecin (éventuellement votre dentiste) pour faire un petit bilan santé et vérifiez que vous possédez une **assurance rapatriement** (voir la partie « visa » du guide).

1 - Prévention contre le paludisme :
Vous partez dans un pays où sévit le paludisme (malaria chez les Anglo-Saxons). Cette maladie est transmise par piqûres de moustiques après la tombée de la nuit. C'est une maladie qui peut s'avérer mortelle mais se soigne si elle est diagnostiquée. Le Togo est un pays classé en zone 3 selon le classement du Centre National de Référence de l'Épidémiologie du Paludisme d'Importation et Autochtone (CNREPIA).

Les symptômes apparaissent 12 à 14 jours après la piqûre : une douleur abdominale, des frissons et des sueurs, une diarrhée, des nausées et des vomissements (occasionnellement), des maux de tête, des poussées de forte fièvre, une pression artérielle basse causant des étourdissements lors du passage à la position couchée ou assise à la position debout (une hypotension orthostatique), un vague endolorissement musculaire, un appétit médiocre.

1° La première mesure de prévention est d'**éviter les piqûres de moustiques à la tombée de la nuit jusqu'au lever du jour**. Pour vous protéger, vous pouvez :
- Porter des vêtements longs et amples de couleur claire et imprégnés d'insecticide (type perméthrine ou deltaméthrine), serrés aux extrémités.
- Utiliser des répulsifs sur toutes les parties découvertes du corps à base de DEET à 30 ou 50%, Icaridine à 30%, IR3535 ou Citriodiol.
- Dormir sous une moustiquaire. Vous pourrez l'acheter directement à l'association au Togo (environ 5 euros) ou en France avant votre départ - Vous pouvez vous en procurer en pharmacie / parapharmacie (si possible, prendre les moustiquaires imprégnées d'insecticide).
Pour le choix des insecticides, vous pouvez vous renseigner auprès du centre de vaccination de votre région.

2° La deuxième mesure de prévention est la **prise systématique de médicaments** à débuter avant le départ, à prendre pendant tout le séjour et au retour. Ils font l'objet de contre-indications, ils doivent être prescrits par le médecin.
Pour info, les traitements sont le **Lariam**, que nous ne conseillons pas car il a de nombreux effets secondaires, la **Malarone**, médicament bien toléré qui est à la fois préventif et curatif

en cas d’accès de paludisme sans complication et doit être pris en préventif à raison d’1 comprimé par jour, à commencer la veille du départ jusqu’à 7 jours après le retour mais est non remboursé par la Sécurité Sociale et est relativement cher (environ 45 € la boîte de 12 comprimés mais se renseigner sur le prix car celui-ci est libre et peut varier quasiment du simple au double d’une pharmacie à l’autre) et enfin la **Doxycycline** qui peut être remboursée si le médecin prescrit bien « Doxycycline » (et non Doxypalu qui lui n’est pas remboursé alors qu’il s’agit de la même molécule), à commencer la veille du départ à raison d’1 comprimé par jour jusqu’à 4 semaines après le retour.
Durant votre séjour, et durant les deux mois qui suivent votre retour, en cas de fièvre, un avis médical doit être pris rapidement, pour mettre en œuvre dès que possible un traitement antipaludéen éventuel. Pensez à emporter un thermomètre.

2 - Vaccinations :
La vaccination contre la fièvre jaune est indispensable.
Sont recommandées :

- la mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite
- la vaccination contre la méningite de type A et C, notamment pendant la période de novembre à fin avril
- la vaccination contre la fièvre typhoïde,
- la vaccination contre les hépatites virales A et B

3 - Hygiène alimentaire :
Comment éviter la fameuse diarrhée du voyageur ?

Il ne faut pas boire l’eau du robinet : préférez les eaux en bouteilles capsulées. L’association HSF-TOGO vous en fournira sur place tout au long du séjour. A défaut, consommez de l’eau filtrée, bouillie et décontaminée avec Micropur forte DCCna. Utilisez cette méthode pour le brossage de dents.

Évitez l’ingestion de glaçons, de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés. Évitez également la consommation d’aliments (poisson, viande, volaille, lait) insuffisamment cuits. Ne pas oublier que si une boisson peut être stérile, le verre ne l’est pas forcément. Ne pas hésiter à boire des jus de fruits frais si les fruits sont pressés devant vous. Attention aux crudités. Veillez à un lavage régulier et soigneux des mains avant chaque repas.

Lors de la visite médicale, demandez à votre médecin un traitement contre la diarrhée au cas où… Si ça se concrétise, prenez ce traitement, hydratez-vous, mangez du riz et évitez les fibres (fruits et légumes). Vérifiez que vous n’avez pas de fièvre sinon consultez rapidement un médecin (risque de palud).

4 – VIH – Sida :
Le sida et les maladies sexuelles transmissibles sont davantage répandus au Togo qu’en France. Toute mesure de prévention est indispensable. Protégez-vous par l’utilisation du préservatif.

5 - Quelques règles générales simples :

Évitez les baignades dans les eaux stagnantes (risque d'infection parasitaire).
Évitez de marcher pieds nus sur le sable et les sols humides.
Ne caressez pas les animaux que vous rencontrez.
Veillez à votre sécurité routière (port de la ceinture de sécurité en automobile ou du casque en moto).
Ne consommez jamais de médicaments achetés dans la rue.
Emportez dans vos bagages les médicaments dont vous pourriez avoir besoin. Pour être remboursé, faites prescrire à votre médecin des anti-vomitifs, anti-diarrhéiques, antidouleurs, désinfectant pour la peau, collyres désinfectant, des antispasmodiques, désinfectant intestinal (nifuroxazide, non remboursé), antibiotiques au cas où vous auriez une infection bactérienne (à voir avec votre médecin), antipaludéen…

Numéros utiles :
Médecin de l'Association médico-sociale française au Togo : 22 23 46 77
CHU Sylvanus Olympio à Lomé : 22 21 25 01
Polyclinique Internationale St Joseph : 22 26 72 32 / 22 26 94 42
Dama Clinic : 22 70 23 05
Clinique Barruet : 22 21 21 97 / 22 71 56 97
Hôpital St Jean de Dieu à Afagnan : 23 32 10 02
Hôpital à Aneho : 23 31 00 17
Hôpital à Atakpamé : 24 40 00 01
Hôpital à Dapaong : 27 70 81 31
Hôpital à Kara : 26 60 60 48
Hôpital à Kpalimé : 24 41 04 15
Hôpital à Sokodé : 25 50 01 78

Autres numéros utiles :
Ambassade de France : Tél. +228 22234600
Urgences/Police- secours : Tél. : 117 depuis un téléphone fixe / 161 depuis un portable)]
Commissariat central : Tél. +228 22212871
Gendarmerie : Tél 172 ou +228 22213743
Sapeurs- pompiers : Tél. 118
Section consulaire de l'Ambassade : Tél. +228 22234640

Cette partie santé a été réalisée le 16 décembre 2012 par Maryline Guignard grâce à son expérience professionnelle de préparatrice en pharmacie (marylineguignard85@orange.fr) et à partir des conseils aux voyageurs donnés sur www.diplomatie.gouv.fr , complétés par le guide du routard.

5 – Le matériel

Pour un voyage d'une durée d'un mois, nous vous conseillons de prévoir un premier gros sac avec vos affaires, un deuxième chargé du matériel pour HSF-TOGO et un troisième petit sac, comme bagage à main pour les papiers d'identité.

Attention aux limites de poids admissibles par la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez.

Question fréquente : l'argent. Au Togo, la devise monétaire est le Franc CFA. Cette monnaie ne peut être échangée et obtenue que sur le territoire d'un Etat émetteur. Cela signifie qu'il est interdit d'échanger des Euros contre des Francs CFA en France. Vous ne pouvez donc pas emporter des Francs CFA avec vous avant le départ. Il faudra donc soit prendre des Euros en liquide, soit une carte bleue VISA (les MasterCard ne peuvent pas être utilisées).

Quelle est la somme à prévoir ? Il faut bien entendu prévoir la somme pour payer le séjour à HSF-TOGO + environ 200 euros pour les extras, c'est-à-dire les sorties tourisme, les cadeaux de voyage et quelques courses.

Voyons maintenant en détail le contenu des sacs.

Premier sac (23 kg)

L'indispensable
- Le duvet
- Le tapis de sol
- Lampe de poche (+ piles)
- Un couteau suisse / opinel

Hygiène
- Une trousse de toilette avec : — savon & shampoing — gants de toilette — brosse à dents & dentifrice — brosse à cheveux / peigne — coton-tige — savon hydro-alcoolique
- Grande serviette + 1 petite
- Lessive à la main

Vêtements
- 10 paires de chaussettes
- 10 slips / culottes
- 2 pantalons
- 3 shorts / bermudas / panta court
- 10 T-shirts
- 2 sweats
- 2 pulls
- K-Way, poncho ou autre vêtement de pluie
- Tenue de soirée

- 1 pyjama
- Sac de linge sale
- Un maillot de bain

Chaussures
- Tennis (imperméables)
  Chaussures en toile
- Tongs / sandales

Trousse de secours
- Crème solaire
  - anti-paludisme
  - doliprane
  - micro-pure (une boîte)
  - anti-diahrée
  - ultrabiotique (optionnel) : peut prévenir la *tourista*, à prendre chaque jour
  - pansements/bandes
  - Anti-moustique (1 flacon/mois)
  - Thermomètre

Divers
- Papier à lettre + enveloppes
- Carnet de voyage
- Gourde
- Appareil photo
- Chargeur téléphone + appareil photo
- Casquette / bob
- Lunettes de soleil

<u>Deuxième sac (23 kg)</u>

Matériel pour les projets HSF-TOGO. N'achetez rien ! Quitte à acheter du matériel, autant l'acheter au Togo pour faire marcher l'économie locale. Si vous pouvez récupérer du matériel (cahier, crayons, vêtements - pas trop chaud - , maquillage, ballons, préservatifs) ce sera pourra être donné à l'association pour le projet enfants des rues. Vous pouvez demander à des magasins comme Office Dépôt (ils jettent du matériel quand ils renouvellent leurs stocks). Nous avons également des stocks de matériel dans la région nantaise, contactez-nous à hsf.togofrance@gmail.com.

<u>Bagage à main (10 kg)</u>

Une tenue de rechange (au cas où vos sacs en soute arrivent en retard)
Brosse à dent
Papiers d'identité (à photocopier : passeport, vaccins, assurance rapatriement, carte vitale, visa)
Argent (en euros, vous l'échangerez au TOGO à votre arrivée)
Liste de contacts HSF-TOGO :
ARISTIDE R. FANOU : (+228) 90 35 22 65
AYATOLLAH TCHACOVOCA : (+228) 90 78 12 34
MOHAMED ADJAMBAO : (+228) 90 17 22 25

6 – Les conseils utiles d’HSF-TOGO (repris depuis leur site Internet)

L’arrivée à l’aéroport

HSF-TOGO se charge d'aller accueillir tous les volontaires étrangers à l'aéroport et les conduire sur les lieux des chantiers. Afin de bien organiser l'accueil des volontaires étrangers, prière nous communiquer vos dates, heures d'arrivée et les références des vols à temps.

Attention à ne pas vous faire arnaquer à votre arrivée car il y a de petits voyous à l’aéroport qui vous proposerons leur aide et qui se feront passer pour des membres de HSF –TOGO. L’association vous attendra avec une pancarte « HSF-TOGO »

Une fois sur place

« Gardez tout le temps votre argent, votre passeport, ainsi que d’autres documents importants dans un petit sac en coton sous vos vêtements même quand vous allez dormir, ou que vous allez prendre une douche (ou bien rangez-les dans une valise qui ferme à clé.

Parallèlement gardez toujours un peu d’argent liquide caché quelque part au fond de votre sac : 30 euros c’est probablement assez. En effet, en cas de vol ou de difficultés, cet argent se révélera indispensable si vous devez rejoindre une grande ville. Et surtout n’oubliez pas d’alerter la police, le consulat ou l’ambassade s’il vous arrive quoique ce soit. »

7 – Vocabulaire de base Ewé

Ecriture en phonétique

Hier : **Nyisso**
Aujourd'hui **: Egbé**
Demain **: Essau**
Maintenant **: Fifi**
Au-revoir **: Saudé**
Quelle heure est-il ? **: Ganéné Kpo**
Heure **: Gamé**
Où ? **: Fika**
Quand **: Ekayi**
Comment **: Alekeo**
Pourquoi **: Noukata**
Peut-être **: alo**
Debout **: Tité**
Assis **: Nanyi**
Silence **: Bonou**

Avoir **: do**
Aller **: yi**
Me yi **: je vais**
Danser **: douwé**
Venir **: va**
Savoir **: gnan**
Faire **: wo**
Chanter **: diha**
Ecrire **: Hlonou → écriture : nouhlohlo**
Manger **: dounou**

Bienvenue ! **: Woezon !**
Bonjour **: N'di**
Bonsoir **: Fien**
Merci (beaucoup) **: Akpé (kaka)**
Comment ça va ? **: O fon noué déa**
Bonne nuit **: ezin nénnion**

J'ai faim **: a do lé woun**
J'ai soif **: tchikolé tchin**
Piments **: yébéssé**

8 – Guide de voyage

Un livre complet, récent, rédigé par de vrais connaisseurs de l'Afrique vous permettra de poser un pied plus averti sur le tarmac togolais : il s'agit du « Togo aujourd'hui », Code ISBN 9782869504516, de KLOTCHKOFF DEVEY, aux Editions du Jaguar.

Les libraires l'ont rarement en rayon, mais il est encore disponible ici :

http://www.librairie-voyage.com/afrique/guide-jaguar-le-togo-aujourd-hui.html

http://www.amazon.fr/AUJOURDHUI-MURIEL-DEVEY-MAURICE-PIRAUX/dp/2869504519/ref=sr_1_1?ie=UTF8&qid=1352232754&sr=8-1

***

Ce guide du volontaire a été rédigé par Olivier Lebrun pour HSF-TOGO France le 10 décembre 2012 dans le souci de faciliter les démarches des volontaires de l'association HSF-TOGO France. Il synthétise les expériences vécues par les anciens volontaires et les recommandations des institutions nationales françaises, togolaises (Ambassades) et internationales (OMS). Le lecteur utilisera ces conseils comme il l'entendra et reste l'organisateur ainsi que le responsable de son propre voyage. Il est entendu que la mission d'HSF-TOGO France se limite à faire le lien entre les volontaires et HSF-TOGO et n'agit aucunement comme une agence ou un organisateur de voyage. L'information du volontaire est le rôle-clé joué par HSF-TOGO France. Si vous avez des questions à propos de ce guide ou sur la préparation du voyage, n'hésitez pas à le contacter par courriel à olivier-lebrun@live.fr . Bon voyage !